
◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Déclaration liminaire CSE du 15 octobre 2018

Monsieur le Ministre,

Depuis plus d'un an, la politique que vous menez n'est qu'une succession d'attaques sans précédent contre le service public d'éducation, ses personnels et ses usagers.

Les réformes de ce gouvernement, que vous portez, sont celles d'un projet d'école libérale et réactionnaire qui visent à privatiser et démanteler le service public d'éducation et à faire de l'école un des rouages majeurs du tri social.

A cela vous ajoutez, une série de mesures ou des annonces démagogiques et réactionnaires qui vous permettent des opérations de communications médiatiques à bon compte.

On se demande encore comment le port de l'uniforme à l'école et la rentrée en musique vont permettre de véritablement améliorer et renforcer les conditions d'apprentissages des élèves.

Les pratiques, les méthodes pédagogiques et les évaluations que vous prétendez généraliser en les imposant notamment en lecture et mathématiques, n'ont d'autres buts que de formater les pratiques pédagogiques en dépossédant les enseignant-e-s de la conception de leurs enseignements et de leur liberté pédagogique.

Il semble, Monsieur le ministre, que vos objectifs principaux soient de satisfaire une partie de l'opinion en mal d'une école d'antan dont vous restaureriez l'autorité sous entendant au passage que les professionnels sur le terrain ne font rien, mal ou pas assez. Cela les fragilise bien plus

sûrement que les solutions que vous prétendez apporter en pointant des problèmes qui n'existent pas ou qui n'ont pas l'ampleur que vous prétendez qu'ils ont ou encore en recyclant des mesures qui existent déjà comme si elles étaient nouvelles. Une certaine idée de la fameuse confiance que vous portez à l'égard des personnels.

Des réformes au service du privé

La promotion de l'école-entreprise avec l'introduction au cœur du système éducatif, d'offices et de lobbies privés ou de coaching scolaire qui prônent des pratiques éducatives managériales et les contractualisent, remet en cause la neutralité du service public d'éducation et le statut des enseignant-e-s.

Des attaques contre les statuts qui s'inscrivent dans l'offensive d'ampleur menée par ce gouvernement contre les statuts et les droits des fonctionnaires.

Les réformes se succèdent et s'empilent. Tout se fait dans la précipitation avec des textes mal construits et non aboutis dont on constate rapidement l'incurie avant d'en éprouver à plus long terme les effets dévastateurs.

Les annonces et vos projets pour l'Éducation Nationale sont des plus inquiétants pour l'avenir des personnels, de leurs conditions de travail, ainsi que pour la réussite éducative des élèves.

La fusion des académies qu'avec l'Union syndicale Solidaires nous dénonçons va vers plus de territorialisation et vers une remise en cause des statuts, par l'éclatement des cadres de gestion.

Éducation prioritaire confiée à Mathiot,

A cela s'ajoute, Monsieur le ministre, comme nombre de vos prédécesseur-e-s, votre volonté annoncée de vouloir une nouvelle fois « repenser » la nouvelle carte de l'éducation prioritaire qui est prévue pour la rentrée 2019. Toutes les réformes de l'Éducation Prioritaire qui se sont succédées ont prétendu la repenser, mais force est de constater qu'avec le temps, les moyens se réduisent et les difficultés se creusent : la question des effectifs n'est toujours pas réglée, et vu les difficultés concentrées dans les classes, les effectifs sont toujours trop importants ; les moyens humains ne sont pas à la hauteur de l'enjeu pour permettre de remédier aux difficultés scolaires de nos élèves ; où sont les enseignant-e-s spécialisé-e-s dont nous avons besoin ? Nulle part, puisque vous continuez de saigner les RASED et de les détruire de façon méthodique. Nous ne nous faisons aucune illusion sur l'issue de la mission que vous avez confiée à M. Mathiot, cela n'annonce rien de bon pour nos conditions de travail et pour les moyens à notre disposition pour permettre à nos élèves de progresser et réussir leur scolarité et de s'émanciper grâce aux savoirs acquis.

École inclusive et les AESH

Enfin puisque vous être présent à ce CSE, sachez monsieur le ministre qu'un certain nombre d'AESH n'ont pas perçu leur traitement du mois de septembre, suite à des erreurs de la part de l'administration. Il a parfois été difficile d'obtenir des acomptes. Nous supposons que vous pouvez envisager aisément ce que cela signifie pour ces personnels, qui sont d'ailleurs majoritairement des femmes et qui vivent avec 750 euros par mois, sous le seuil de pauvreté, de ne pas être payé-e-s pendant un mois.

La situation des AESH est d'ailleurs à l'image du non respect des droits à l'inclusion des enfants en situation de handicap qui pâtissent de cette situation parce qu'il manque du personnel, parce que le temps de constitution des dossiers par les MDPH dans certains département dépasse un an et parce que l'État ne donne pas les moyens financiers et humains nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et adolescent-e-s en situation de handicap.

Face à toutes ces attaques libérales et réactionnaires, face à ces passages en force, l'heure est à la riposte et à la mobilisation, Sud Éducation appelle dès à présent les personnels quelque soit leur statut à s'organiser pour la défense d'une école publique, laïque, autogestionnaire et émancipatrice.